

L'EVOLUTION DES STRATEGIES D'AMENAGEMENT RURAL

EN COTE D'IVOIRE, DE 1960 A 1975

par Jean-Pierre TROUCHAUD
ORSTOM

La transformation rapide de l'agriculture ivoirienne au cours des quinze dernières années résulte d'un jeu complexe de facteurs : potentialités, contraintes, événements conjoncturels, mais aussi d'une volonté de l'Etat qui s'est exprimée à travers une stratégie d'aménagement du milieu rural. Celle-ci a varié considérablement pendant la période considérée et les pages suivantes tentent de retracer les grandes lignes de cette évolution.

Après le rappel de quelques données de base, trois phases d'intervention seront évoquées : l'approche sectorielle du développement rural, culture par culture; l'approche régionale, dans le cadre de grands projets d'aménagement; l'approche intégrée, par systèmes de production, encore à l'état d'ébauche, mais qui semble représenter une voie privilégiée pour les années à venir.

I LE CADRE AGRO-ECOLOGIQUE

En matière d'intervention agricole ou d'amélioration agronomique, le cadre d'analyse le plus adapté paraît être la zone climatique relativement homogène où les systèmes culturaux, certes différenciés par des nuances locales ou régionales, restent cependant apparentés entre eux.

1° La savane soudanienne à une saison des pluies

Elle couvre un quart nord du territoire ivoirien, avec une limite méridionale située approximativement entre les 8ème et 9ème parallèles. Les caractères climatiques marquants sont : une saison sèche longue et intense; un cycle pluvieux régulier et abondant (1).

La zone constitue le domaine des polycultures annuelles avec des productions vivrières dominantes. Sur la frange frontalière nord (7 à 8 mois secs) les systèmes de production font une place prépondérante aux céréales : mil, maïs, sorgho, fonio et, à un moindre degré, riz pluvial. Plus au sud, les céréales soudanaises sont toujours présentes mais régressent, en tant que tête d'assolement, devant le riz pluvial (à l'ouest) ou l'igname (dans la partie centrale, au sud de Korhogo). Un cortège très riche de cultures

(1) Régime tropical humide soudanien :

- une saison sèche longue de 6 mois au sud (nov.-avril), de 8 mois aux frontières nord (oct.-mai) - maximum d'intensité en janvier - Harmattan sec: 5 à 6 mois;

- une saison des pluies avec maximum d'août gradient pluviométrique de l'est (1200 mm) vers l'ouest (1500 mm), avec une enclave nord-ouest de plus de 1500 mm.

secondaires accompagne les cultures alimentaires de base : manioc, patate, haricots et pois divers, arachide, sésame, oignon, tomate, aubergine, gombo, piment, fruitiers naturels ou plantés, etc. Les rotations s'échelonnent en principe sur deux années, avec des allongements possibles dans le cas de successions mil sur mil. Les cultures pures sont rares (riz de bas-fond, arachide); en règle générale prédominent les parcelles complantées avec des associations extrêmement diversifiées variant entre deux et plus de 6 composantes. En 1960, peu de cultures industrielles ou marchandes : le coton qui alimente un artisanat de tissage; le tabac, traité et commercialisé localement; l'arachide, pour les surplus de consommation. L'élevage, essentiellement bovin, représente une ressource non négligeable, spécifique à la zone.

2° La savane guinéenne à deux saisons pluvieuses

Sa limite méridionale coïncide avec la lisière forestière et dessine la profonde indentation du V baoulé. Sur le plan climatique, l'irrégularité devient un trait dominant, caractéristique d'un régime de transition : précipitations variables d'une année à l'autre, en quantité et surtout en répartition (1).

Ces conditions contraignantes se traduisent, dans les systèmes de production, par la prépondérance de l'igname dont les multiples variétés (précoces, semi-précoces, tardives), les rendements élevés et l'adaptation aux types de sols, permettent une agriculture contre-aléatoire efficace. A l'igname, tête d'assolement en première année, succèdent d'autres cultures vivrières en deuxième année : le maïs, l'arachide (au centre et à l'est de la zone); le riz pluvial et le manioc (à l'ouest); ces cultures de deuxième année s'adaptent parfois aux deux cycles de pluviométrie annuelle. Les plantes secondaires, un peu moins diversifiées que précédemment, assurent les productions complémentaires de légumes, de condiments et de fruits. Le coton, comme plus au nord, a toujours été cultivé en association, pour satisfaire les besoins d'un artisanat local; le café, bien avant l'indépendance, occupait tous les îlots boisés du V baoulé et de la limite forestière au sud du 8ème parallèle, mais avec des rendements faibles et une très grande irrégularité de production.

3° La zone forestière

En partie séparée en deux blocs par l'échancrure du V baoulé, elle couvre approximativement les deux-tiers sud du territoire ivoirien. Le climat se caractérise par des pluies régulières et abondantes, largement réparties

(1) Régime sub-équatorial sec guinéen :

- 2 mahima de pluviométrie (mai-juin et septembre) sont interrompus par une courte période sèche (juillet-août) - hauteur d'eau annuelle moyenne 1100-1300 mm.
- 1 saison sèche de 5 à 6 mois (oct.-nov. à mars) - Harmattan sec : environ 3 mois.

autour de deux maxima (1).

En règle générale, les systèmes de culture conjuguent : d'une part, des vivriers annuels ou à long cycle; d'autre part, des plantations pérennes (20 à 30 ans) de caféiers ou de cacaoyers qui, par le jeu des extensions cumulées, représentent au niveau des exploitations, les superficies de loin les plus importantes. Les combinaisons entre la gamme des vivriers et le binôme café-cacao sont variables dans la zone mais on peut les ramener, de façon très simplifiée, à trois grands types régionaux :

- à l'est du V baoulé, les vivriers de base (banane plantain, maïs, igname, taro) accompagnent des cultures de café ou de cacao alternativement dominantes selon les petites régions agricoles;
- à l'ouest du V baoulé et jusqu'au fleuveassandra, les systèmes paraissent relativement équilibrés, deux cultures vivrières principales (riz pluvial et banane plantain) s'associent au café et au cacao dont les productions sont sensiblement identiques ;
- à l'ouest du Sassandra, les systèmes se simplifient à l'extrême et ne comptent plus que deux cultures principales : le riz pluvial et le café.

L'intégration des cultures arbustives dans les systèmes vivriers préexistants s'est réalisée selon un mécanisme qui a toujours cours :

- première année : défrichage, mise en place des vivriers et des jeunes plants de café ou de cacao, récolte des vivriers annuels;
- deuxième année et suivantes : exploitation des vivriers à cycle long (banane plantain, manioc), abandon provisoire de la parcelle;
- quatrième, cinquième année et suivantes : nettoyage des repousses naturelles, entretien et récolte des caféiers ou cacaoyers devenus productifs.

Bien avant 1960, cette dynamique des plantations était effective, stimulée par des facteurs divers : stratégie foncière des individus ou des groupes, pénétration des grands massifs par les chantiers forestiers, pointes de hausse conjoncturelles sur les cours des deux produits principaux.

4° La zone littorale

Mince bande allongée le long de la côte, elle se différencie relativement peu de la précédente par ses caractères climatiques (saisons sèches légèrement plus accentuées) mais par des traits spécifiques de l'hydrographie (réseau des lagunes et des grandes vallées tourbeuses) ou de la géologie (dépôts sableux du continental terminal ou du littoral actuel).

(1) Régime sub-équatorial humide :

- 2 saisons des pluies avec maxima en mai-juin (le plus accentué) et en octobre; gradient grossièrement nord-sud de pluviométrie, entre 1200 mm et 2000 mm, sur la majeure partie de la zone;
- 2 saisons sèches atténuées de 1 à 2 mois (août-septembre) et de 3 à 5 mois (novembre-mars).

Il en résulte des systèmes de production particuliers, avec une culture vivrière dominante (le manioc) associée soit à la pêche lagunaire, soit à l'exploitation de palmeraies naturelles ou aménagées (palmier à huile, cocotier). Le café et le cacao n'apparaissent qu'épisodiquement, localisés sur les rares sols propices. Avant 1960, cette frange littorale, et notamment les environs d'Abidjan, représente le domaine d'expérimentation privilégié d'une série de spéculations qui deviendront ultérieurement les grandes cultures dites "de diversification" : banane d'exportation, ananas industriel ou d'exportation, hévéa, palmier à huile et cocotier sélectionnés.

II LE DEVELOPPEMENT SECTORIEL

Dans les années qui ont suivi l'Indépendance, trois objectifs majeurs et complémentaires ont guidé la politique agricole de la Côte d'Ivoire :

- accroître rapidement les ressources nationales en devises grâce aux produits primaires exportés (café, cacao, bois d'oeuvre) pour mettre en place dans les meilleurs délais les éléments d'infrastructure d'une économie moderne (ports, réseau de communication, sources d'énergie, équipements urbains, etc.)

- atténuer dans les exportations le poids prépondérant du café, denrée spéculative soumise aux fluctuations d'un marché dominé par les grands producteurs sud-américains, et, par conséquent, développer toute autre culture possible et rentable (politique de diversification);

- compléter la diversification escomptée en installant en Côte d'Ivoire des chaînes industrielles de transformations, susceptibles de valoriser en aval les productions agricoles brutes (valeur ajoutée et emplois).

A partir de ces grandes lignes ont progressivement été élaborés une série de plans ou de programmes de développement sectoriels, culture par culture, (Plan Palmier, Programme cotonnier, régénération cacaoyère, etc.) qui fixaient les objectifs de production et planifiaient les moyens et les financements.

1° Les organismes d'intervention, les "SODE"

La réalisation de chaque programme a été confiée à une société de développement créé (sauf exception) à cet effet. Il s'agit de sociétés parapubliques placées sous la tutelle d'un ministère technique (généralement celui de l'Agriculture), mais disposant d'une très large autonomie de décision, de financement et de gestion; leur personnel ne relève pas de la Fonction Publique et leur style d'action s'apparente par bien des points à celui des entreprises du secteur privé.

Chaque "SODE" est entièrement responsable du développement de la culture ou du groupe de cultures qui la concerne : elle élabore elle-même son mode d'intervention; elle met au point, avec l'appui de la recherche agronomique, le matériel végétal et les thèmes techniques appropriés; elle peut prendre à sa charge une série d'actions en aval de la production telles que : commercialisation, conditionnement, transformation partielle ou totale du produit.

Au cours de la décennie 1960, les principales cultures d'exportation ou industrielles ont successivement fait l'objet de programmes sectoriels,

mis en oeuvre par les sociétés de développement correspondantes :

- | | |
|--|----------------------|
| - café, cacao | - SATMACI |
| - palmier à huile, cocotier | SODEPALM |
| - coton | CFDT, puis CIDT |
| - hévéa | SODEVEA puis SOCATCI |
| - fruits (ananas) et produits maraîchers | SODEFEL |

Vers les années 1970, les interventions sectorielles s'élargissent à d'autres productions que les cultures d'exportation : de nouvelles actions sur le riz (irrigué dans une première phase, puis pluvial) et sur l'élevage des bovins visent à pallier des déficits graves d'approvisionnement alimentaire au niveau national; parallèlement, un programme de reboisement est mis en oeuvre pour compenser l'épuisement prévisible des réserves forestières. Ces situations de déséquilibre, en partie conséquence de la croissance antérieure, sont traitées selon une stratégie analogue d'actions sectorielle :

- | | |
|--------------------------|---------|
| - riz irrigué et pluvial | SODERIZ |
| - production bovine | SODEPRA |
| - reforestation | SODEFOR |

La dernière des sociétés créées, la SODESUCRE, se voit confier la réalisation des premières tranches d'un programme sucrier qui poursuit un objectif double d'approvisionnement national et d'exportation.

2° Les modes d'intervention

Variables pour chaque société de développement, adaptés à chaque culture, ils peuvent être regroupés en deux types principaux : gestion directe de périmètres agro-industriels; action de vulgarisation en milieu paysan.

Les périmètres agro-industriels sont généralement organisés autour d'une unité de transformation primaire du produit, avec un rapport fixe, déterminé dès la conception du projet, entre la superficie exploitée et la capacité de l'usine; tel est le cas des blocs de palmier à huile, de cocotier, d'hévéa, de canne à sucre et d'ananas, implantés à proximité des huilleries, unités de traitement du latex, sucreries et conserveries correspondantes. La plupart de ces périmètres sont de grande dimension, rarement inférieurs au millier d'hectares d'un seul tenant (périmètre sucrier de Ferké I : 6000 ha; bloc d'Ehania : 11000 ha de palmier à huile) et ils marquent très fortement les paysages agraires des régions où ils sont installés. Agronomiquement, les blocs représentent des milieux maîtrisés, où le niveau technique peut être très élevé : aménagement des sols, variétés à haut potentiel, mécanisation partielle ou intégrale, maîtrise de l'irrigation, application continue des résultats de recherche.

A l'opposé des blocs industriels exploités en gestion directe par un personnel salarié, se situent les différentes formes d'intervention en milieu paysan qui peuvent surtout varier par leur intensité.

Les actions les plus élaborées, du type CIDT sur le coton, sont fondées sur l'assimilation par le paysan d'un ensemble complet de techniques culturelles diffusé par un personnel d'encadrement relativement dense.

L'action touche toutes les phases du cycle de la plante, se poursuivant de la prospection pédologique des parcelles, à la préparation des sols, à l'utilisation des semences sélectionnées, à l'emploi des engrais ou des insecticides, et ceci jusqu'à la récolte, selon un calendrier rigoureux.

D'autres formules sont basées sur le principe d'un contrat de campagne (action SODERIZ sur le riz irrigué) passé entre la société et des paysans volontaires. Un cahier des charges fixe les obligations et les prestations de service de chaque partie, le bénéfice final du paysan contractuel étant proportionnel aux résultats obtenus en rendement et en intensification.

Certaines interventions sont conçues de façon plus extensive : il s'agit de diffuser en milieu paysan un nombre limité de thèmes techniques simples : variétés améliorées, méthode de fertilisation, techniques de culture, lutte phytosanitaire, etc. ; des gains de productivité relativement faibles sont compensés par le grand nombre des agriculteurs touchés (action SATMACI sur le café et le cacao; première phase de l'action SODEPRA sur les éleveurs de bovins).

Enfin, certaines sociétés (SODEPALM sur palmier à huile) associent les deux grands modes d'intervention en encadrant des plantations villageoises dispersées dans un rayon d'une vingtaine de kilomètres autour des huileries et des blocs homogènes exploités en gestion directe.

3° Le bilan des actions sectorielles

Les statistiques nationales font ressortir une augmentation très nette des productions pendant la période :

Cultures	1960 (en tonnes)	1972 (en tonnes)	Indice de progression (base 1 : 1960)
..			
Paddy	160 000	320 000	2,0
Café	136 000	283 000	2,1
Cacao	85 000	199 500	2,3
Régime de palme	298 000	686 500	2,3
Coprah	2 000	11 500	5,7
Ananas	20 000	203 000	10,1
Banane	80 000	212 000	2,6
Coton	6 500	49 500	7,6
Latex	-	14 500	-

La plupart des grandes cultures ont au moins doublé leur tonnage en 12-13 années, certaines connaissant des progressions plus spectaculaires, mais généralement à partir de très bas niveaux en 1960. Il serait inexact d'affecter globalement ces résultats à l'action sectorielle de développement et il convient de nuancer par groupe de cultures :

- la progression du riz, du café et du cacao, cultures touchées par des actions relativement diffuses ou ponctuelles, reflète pour une part importante le dynamisme propre des paysans ivoiriens ou les incitations du marché;
- un deuxième groupe de cultures comprenant la banane, l'ananas et l'hévéa a pu faire l'objet d'interventions (c'est le cas des deux dernières) mais généralement récentes; l'essentiel des gains de production est le fait de grandes ou moyennes entreprises, de caractère privé ou coopératif;

- à l'inverse, les progrès notés sur le palmier à huile, le cocotier et le cotonnier doivent être presque intégralement mis à l'actif des sociétés de développement.

Par rapport à l'objectif initial, le bilan des productions, dans l'ensemble très positif, est l'essentiel; il ne doit pas masquer cependant une série d'imperfections ou de limitations secondaires. Sur le plan de l'aménagement de l'espace, l'ouverture des grands périmètres agro-industriels a permis de mettre en valeur des secteurs peu ou non exploités (grandes vallées du nord, sables littoraux, massifs forestiers intersticiels entre les territoires ethniques, etc.), mais ils gardent généralement un caractère d'enclave (haute technicité, rythme de travail, personnel immigré, etc.) et restent faiblement intégrés au milieu paysan régional. L'action de vulgarisation menée sur une seule culture, même si celle-ci est dominante dans l'exploitation par son impact économique, reste fragile et susceptible d'être mise en question selon la conjoncture (exemple : concurrence du café et du coton dans la région de Bouaké). Enfin, dans certaines régions, ont pu apparaître des phénomènes d'interférence entre sociétés sectorielles, chaque village ou chaque exploitant étant sollicité pour une culture différente par un personnel de vulgarisation différent; il en résulte une limitation des adhésions, une dispersion des efforts d'encadrement et une moindre efficacité.

III LES GRANDS PROJETS D'AMENAGEMENT REGIONAL

1° Les motivations et l'organisation des projets

A partir de 1968 est inaugurée une forme différente d'intervention, celle des grands projets d'aménagement, localisés dans la région Centre-Bandama et dans le Sud-Ouest. A l'origine de ces projets, les préoccupations de mise en valeur agricole ne sont pas absentes, loin de là, mais elles ne sont pas exclusives; elles s'intègrent dans des ensembles plus larges de motivations économiques ou de grandes options d'aménagement du territoire.

En ce qui concerne la vallée du Bandama, il s'agit de valoriser un site exceptionnel de verrou sur le cours d'un des principaux fleuves du pays, d'édifier un ouvrage comparable aux réalisations spectaculaires de plusieurs pays africains, de doubler la puissance installée en énergie hydro-électrique, d'apporter à une région relativement défavorisée des investissements et des activités nouvelles.

En ce qui concerne le Sud-Ouest, le parti majeur d'aménagement est d'équilibrer la façade maritime de la Côte-d'Ivoire, dominée à l'est par le pôle d'Abidjan, en ouvrant vers l'extérieur une vaste région riche de potentialités, sous-équipée et sous-peuplée. La pièce centrale du dispositif est le port en eau profonde de San Pedro à partir duquel s'organise un ensemble de voies de communication, de centres urbains, de périmètre de mise en valeur agricole, d'installations industrielles.

Dans les deux cas, des problèmes de peuplement s'inscrivent de façon prioritaire soit pour réinstaller les populations chassées par la retenue du lac du barrage de Kossou (plus de 100 villages et de 80 000 personnes), soit pour organiser le peuplement d'une région forestière jusqu'à présent pratiquement inoccupée (1 à 5 hab./km²). La réalisation des pro-

Jets est confiée à deux sociétés d'Etat rattachées administrativement à la Présidence de la République et dotées d'une vocation d'aménagement régional : l'Autorité pour l'Aménagement de la Vallée du Bandama (AVB) ; l'Autorité pour l'Aménagement de la Région du Sud-Ouest (ARSO). Comme les sociétés sectorielles, elle disposent d'une large autonomie de décision et de gestion; elles sont responsables, à l'intérieur d'un périmètre géographiquement délimité, des actions de tous ordres prévues dans les projets. Elles les réalisent avec leurs moyens propres ou par sous-traitance à d'autres entreprises; ainsi en est-il en matière de développement rural, les SODE sectorielles pouvant, selon le cas, intervenir ou non dans le périmètre d'aménagement.

2° Les actions de développement agricole

En fait, au cours des premières années, peu d'initiatives sont prises en ce domaine; la réalisation des éléments d'infrastructure ou les problèmes prioritaires d'installation des populations monopolisent les efforts ainsi que les investissements :

- dans le Sud-Ouest : réalisation du port, aménagements urbains, ouverture du réseau routier, installation des premiers Immigrés,
- dans le Centre Bandama : construction du barrage et des équipements annexes, aménagement de la périphérie de la retenue, indemnisation, relogement et installation des populations inondées.

C'est seulement plusieurs années après l'ouverture des premiers chantiers que les actions agricoles sont programmées puis entreprises selon des orientations très différentes dans les deux zones d'aménagement.

Dans le Sud-Ouest prédomine, au niveau des projets agricoles, une tendance qui prolonge, en définitive, l'approche sectorielle du développement privilégiant les cultures industrielles et d'exportation. L'arrière-pays du port est subdivisé en une série de grands périmètres d'intervention, chacun d'entre eux étant spécialisé par culture en fonction de ses potentialités naturelles; ainsi sont identifiés des périmètres de sylviculture (pâte à papier), de palmier à huile, de cocotier, d'hévéa, de caféier et de cacaoyer. La plupart sont destinés à être aménagés en blocs agro-industriels compacts, exploités en gestion directe avec salariat par les sociétés d'Etat sectorielles ou des groupes privés. Seuls les périmètres café-cacao sont normalement réservés à l'installation de paysans Immigrés, avec des formes familiales d'exploitation. En fait, l'homme représente, pour l'instant, le seul facteur rare dans le Sud-Ouest ivoirien; la stratégie adoptée compense cette lacune par un investissement massif en capital de production et en technicité.

Le développement agricole de la zone prise en charge par l'AVB, et notamment la périphérie du lac de barrage situé en savane, se pose en des termes totalement différents. En effet, l'accumulation des contraintes y est remarquable ainsi qu'il ressort très succinctement de l'énumération suivante :

- irrégularité climatique avec répartition incertaine des pluies dans le calendrier;
- limitation des cultures de rente possibles (coton, café marginal);
- faible valeur et hétérogénéité des sols;
- forte densité de population, accentuée par l'installation des habitants des villages inondés (structures foncières perturbées);
- structure démographique déséquilibrée par le départ des tranches d'âge jeunes et adultes.

La liste n'est pas limitative et la région paraît être, en Côte d'Ivoire, l'une des plus difficiles à traiter sur le plan de l'aménagement agricole.

Dans ce contexte, la stratégie sectorielle permettant un gain de productivité élevé, obtenu rapidement et à peu de frais sur une seule culture, devient inopérante. L'un des facteurs rares, la terre cultivable, interdit la mise en place de grands périmètres agro-industriels, le seul créneau dans lequel on puisse agir est l'intensification des productions dans le cadre des exploitations paysannes, avec deux sous-objectifs indissolubles : assurer l'approvisionnement vivrier des unités familiales et garantir des revenus monétaires le plus élevés possibles. L'action de développement doit donc être basée sur plusieurs cultures, vivrières et de rente, associées dans un système de production cohérent pouvant s'étaler sur plusieurs années par le jeu d'un assolement. Il n'y a pas d'autre alternative si l'on veut réaliser une amélioration en dépit du faisceau de contraintes.

IV LE DEVELOPPEMENT INTEGRE ET REGIONALISE

1° La modification des stratégies

En fait, l'approche sectorielle éludait autant que possible les difficultés (contraintes climatiques, pédologiques, foncières, démographiques, etc.); elle obtenait les résultats les plus probants dans les secteurs les plus favorables où la culture concernée était la mieux adaptée au milieu et où la terre cultivable était abondante; le problème de la force de travail recevait indifféremment une solution de rentabilité maximum : salariat, mécanisation, volontariat paysan. Cette stratégie a prévalu pendant la décennie 1960, mais à partir de 1972 apparaissent au niveau national trois facteurs de déséquilibre qui rendent l'approche sectorielle en partie insuffisante.

Le premier est le déficit alimentaire déjà mentionné (céréales et protéines animales) dû à une consommation accrue, notamment dans les villes, et, conjoncturellement, à la montée des cours des céréales sur le marché mondial ainsi qu'à la sécheresse affectant les zones de production de viande bovine.

Le deuxième est l'inégalité croissante (en production et en revenus) constatée entre les régions de savane à polycultures vivrières et la zone forestière, domaine des grandes cultures d'exportation ou industrielles ; d'où une série de déséquilibres inquiétants dans la zone de savane : émigration vers le sud, déficit en force de travail, sous-équipement, etc.

Le troisième est une disparité accentuée entre le milieu rural et le milieu urbain (niveau de vie, de formation, d'équipement) qui entraîne un exode rural important et compromet à long terme le développement du secteur agricole; il n'est plus suffisant d'obtenir des tonnages de produits, il faut également agir en profondeur sur les structures de production et de gestion, sur la formation des paysans, sur l'habitat et les équipements, etc.

Ces trois thèmes ont fait l'objet d'une analyse très approfondie en 1975 lors du Séminaire sur le Développement Rural organisé à Yamoussoukro et ont provoqué l'élaboration d'une stratégie plus nuancée et plus globale, basée pour l'essentiel sur les systèmes de production.

2° L'approche Intégrée par système de production

A l'origine de cette conception figurent des travaux de recherche expérimentale entrepris dès 1965 (notamment dans les "secteurs-pilotes" de la région de Bouaké) qui ont progressivement mis au point et testé en milieu paysan des types de rotations culturales, des innovations techniques, des schémas d'aménagement de terroirs. Ces premiers résultats ont été repris plus récemment par certaines sociétés d'intervention pour les adapter et les diffuser à plus grande échelle. Actuellement, des actions globales et intégrées, portant sur des systèmes de productions, sont entreprises dans plusieurs régions de Côte-d'Ivoire, notamment en savane; on peut en citer trois exemples, parmi les plus élaborées :

- l'action AVB sur la périphérie nord-est du lac de Kossou;
- l'action CIDT dans la région de Tiéniébe-Mankono;
- l'action CIDT dans la région de Boundiali-Tingrela.

Bien qu'entreprises en vraie grandeur (groupe de villages ou petite région) ces actions conservent encore un caractère expérimental, car il faut plusieurs années pour évaluer l'efficacité d'un cycle de rotation et pour réduire peu à peu les contraintes écologiques, agronomiques et socio-économiques.

D'une façon générale, les nouveaux systèmes de production de savane reposent sur une série d'éléments relativement communs :

- une combinaison des principales cultures à l'intérieur de chaque exploitation assurant à la fois l'approvisionnement alimentaire et les revenus monétaires;
- une rotation des plantes cultivées sur les parcelles préservant la fertilité du sol grâce aux engrais ou à la jachère;
- des formes d'association agriculture-élevage chaque fois qu'elles sont possibles (jachère fourragère, animaux de trait et de charroi, fumure, etc.);
- des introductions techniques destinées à débloquer des goulets d'étranglement en force de travail, telles que : défrichement mécanique, désherbage chimique, culture attelée, culture motorisée (ces deux dernières pouvant être combinées dans le même cycle culturel).

L'ensemble de ces innovations vise l'intensification (rendements, rythme plus rapide des rotations, raccourcissement de la jachère) mais aussi, lorsque la situation foncière le permet, l'accroissement de la superficie cultivée par exploitation (d'où des gains notables au niveau des revenus monétaires : cultures de rente ou surplus commercialisés de vivriers).

En zone forestière, l'approche du développement par systèmes intégrés est nettement moins avancée. Les orientations actuelles, telles qu'elles commencent à se préciser au niveau expérimental, s'ordonnent autour de deux axes principaux :

- intensification des cultures d'exportation (notamment le café et le cacao qui concernent la majorité des exploitations paysannes) par l'amélioration des variétés et des techniques culturales;
 - stabilisation des cultures vivrières en rotations rationnelles et continues.
- Ces deux objectifs complémentaires concourent à ralentir les défrichements massifs de forêt dense enregistrés au cours de la période : la superficie forestière est passée de 9 millions d'hectares en 1966 à 5,4 millions d'hectares en 1974, soit, en moyenne 450 000 hectares détruits annuellement. C'est, pour la zone forestière humide, l'un des problèmes majeurs d'aménagement de l'espace qui devrait normalement dominer les stratégies de développement dans les prochaines années.

L'action sur des systèmes de production implique une régionalisation des formes d'intervention, chaque système amélioré devant forcément tenir compte du système préexistant, des impératifs du milieu physique, des caractères spécifiques du milieu humain. Pour l'instant, aucune décision ne paraît avoir été prise en matière de structure d'intervention. Certains projets tendraient vers des sociétés régionales d'aménagement dans le style des deux sociétés existantes mais peut-être plus rigoureusement rattachées aux schémas directeurs régionaux de l'aménagement du territoire. Une autre tendance serait de confier à la société sectorielle dont l'action est prépondérante dans telle région (du fait d'une culture de base dite "locomotive") la responsabilité des actions globales par système (exemple de la région Nord subdivisée en deux périmètres d'influence SODERIZ et CIDT).

Ainsi, en une dizaine d'années environ une évolution importante s'est opérée dans la conception même du développement rural. Comme fréquemment en Côte-d'Ivoire, le pragmatisme a prévalu sur la théorie, la pression des faits, le poids des conjonctures progressivement modifiées ont amené le changement. On doit cependant noter un net progrès. L'approche sectorielle représente ce qu'on pourrait appeler la croissance facile : peu importe le milieu naturel qu'on dégrade, peu importe l'agent de production, l'essentiel est d'obtenir un tonnage le plus élevé possible de produits agricoles. Les approches régionales et par systèmes de production visent des objectifs plus complexes, qui ne sont plus exclusivement économiques, tels que l'aménagement rationnel de l'espace, la préservation et la gestion du milieu naturel, l'amélioration des techniques, la formation des hommes. L'expression développement rural retrouve ainsi sa pleine signification.

Mars 1977

Trouchaud Jean-Pierre (1978)

L'évolution des stratégies d'aménagement rural en Côte d'Ivoire de 1960 à 1975

In : Joinet B., Lassailly V., Lericollais André, Marchal Jean-Yves, Pillet-Schwartz Anne-Marie, Trouchaud Jean-Pierre. Quelques opérations d'aménagement rural en Afrique tropicale : échelles et stratégies, 1978

Paris : ORSTOM ; CNRS, 24-34 multigr.